



## **Intervention des élus du SE-UNSA à l'ouverture des opérations de mutations,**

Madame la Directrice Générale des Ressources Humaines

L'ouverture des opérations de mutations inter-académiques se déroule cette année encore dans un contexte particulier puisque, malgré nos multiples interventions, nous n'avons toujours pas les bilans des opérations 2010 et 2011.

En terme de dialogue social, nous le dénonçons et le déplorons. En effet, ces données sont importantes pour l'analyse syndicale. Nous souhaitons donc que vous nous en expliquiez les raisons. Nous vous demandons également un engagement de nous donner dans les plus brefs délais ces bilans et rapidement celui du mouvement 2012.

Le deuxième point que nous souhaitons aborder concerne le calendrier retenu pour l'année 2012. Il pose problème car les commissions ont lieu certes, au retour des vacances de Paris, mais pendant les vacances de la zone B, d'où viennent plusieurs de nos élus.

D'autre part, nous tenons à rappeler que le travail des commissaires paritaires ne se cantonne pas aux commissions. Le mouvement nécessite une préparation importante qui cette année se situe entièrement pendant les vacances des zones B et C. Ce n'est pas sans incidence pour les élus et leurs familles.

Nous souhaitons que l'an prochain les commissions ne se tiennent pas pendant les vacances scolaires. Tout le monde a droit à des vacances, même les élus, pour lesquels nous réaffirmons notre exigence qu'ils soient remplacés pendant toute la durée des opérations de mutation, ce qui n'est pas le cas actuellement (notre élue de Bordeaux peut en témoigner).

Comme chaque année, de nombreux collègues nous ont contactés au sujet de leur mutation. Pour ces personnels, l'enjeu est important en raison de l'impact du résultat sur leur vie personnelle et professionnelle.

Pour les élus que nous sommes, ces contacts montrent que nos collègues ont conscience que l'examen de leur situation en CAP ou FPM garantit une décision administrative transparente et équitable.

Ils sont donc attachés à ce que le contrôle paritaire de la gestion de leur carrière perdure. Cela traduit aussi la confiance que les personnels accordent à leurs représentants.

Le SE-Unsa réaffirme son attachement à l'examen des mutations, jusqu'à l'affectation des collègues dans les établissements, dans le cadre des instances paritaires et réitère son opposition à la méthode GRH préconisée pour les établissements ECLAIR.

Le SE-Unsa conteste l'existence d'un tel mouvement particulier et réaffirme sa totale opposition à un tel système qui vise à contourner le mouvement, les CTA et CAPA, avec un recrutement rectoral basé sur l'avis des chefs d'établissement.

Nous dénonçons ce qui constitue en fait un laboratoire de GRH pour le ministère

A ce jour, sur la bourse interministérielle de l'emploi 638 postes sont publiés. La voie du détachement est ouverte pour l'accès à ces postes, pour les fonctionnaires non enseignants, ce que nous contestons car c'est en contradiction avec l'expérience professionnelle de trois ans, demandée dans la circulaire.

Après la suppression de la formation des enseignants, cette ouverture au détachement sur ces postes, confirme la politique ministérielle qui vise à nier la spécificité de notre métier. Nous le dénonçons.

Nous avons demandé la tenue de Groupes de travail académiques avant la publication des postes. Vous avez préféré gommer cet espace de dialogue social, ce qui est fortement regrettable. C'est l'opacité la plus totale qui règne sur les choix locaux de publier ou non les postes. Nous le redisons aujourd'hui, nous souhaitons que les instances soient réunies au moment de l'affectation des collègues.

Nous demandons qu'un bilan complet soit fait rapidement à l'issue de ce mouvement particulier.

Cette année encore, vous avez fait appel à une plateforme téléphonique pour annoncer, avant les commissions paritaires, un projet. Nous y sommes toujours opposés.

Certes, les élus du personnel ont été respectés en étant destinataires des fichiers informatiques et des documents en quasi simultanéité avec les appels de la cellule mobilité.

Cependant, nos divergences de fond demeurent. Nous avons eu l'occasion depuis plusieurs années de dénoncer le décalage entre les annonces faites par le ministère sur le suivi personnalisé et les attentes des collègues.

La communication du projet et du résultat, ne suffit pas aux candidats qui attendent d'autres explications que cette plate forme téléphonique ne peut leur donner, notamment quand le candidat échoue dans sa demande de mutation, ou obtient une académie éloignée.

La question de la connaissance des calibrages s'est encore posée. Il est inacceptable pour le SE-UNSA de ne pas connaître ces calibrages plus en amont. Il en va de même pour nos collègues candidats pour qui ces données seraient nécessaires même si elles sont réajustées suite au dialogue du ministère avec les rectorats. Comme chaque année, des collègues n'ayant pas eu satisfaction comprendront difficilement le recrutement de contractuels dans leur discipline et dans l'académie demandée.

Nous le redisons avec force : une discussion sur les capacités d'accueil dans les académies serait de nature à lever un certain nombre de ces incompréhensions.

Il ne s'agit pas pour nous de confondre les prérogatives de chacun. Nous ne sommes pas décideurs mais nous voulons un réel dialogue social dans les CTA sur ce point. Là aussi, nous attendons de votre part une réponse.

Autre sujet, nous avons constaté des différences, selon les académies, dans l'attribution des 1000 pts CIMM. Certaines, comme la Réunion, ont même accordé les points après les groupes de travail méprisant ainsi le paritarisme. Pourquoi une telle pratique ? Nous souhaitons dans le bilan 2012 un point très précis sur cette bonification.

A propos de la phase intra-académique, nous tenons à réaffirmer notre opposition à la dérive actuelle qui consiste à confier tous les pouvoirs aux Recteurs. Nous demandons un retour à la charte de la déconcentration de 1999 avec un barème encadré nationalement. Nous demandons que des consignes soient données pour que le dialogue social soit garanti au plan local pour la phase intra dans toutes les académies.

Nous sommes déjà alertés sur des difficultés pour le mouvement intra 2012. Les suppressions massives de postes et ceux réservés pour les stagiaires vont entraîner un blocage dans de nombreuses disciplines

Mais je terminerai cette intervention sur deux points : les conditions de la préparation de la rentrée scolaire 2012 et le nouveau dispositif d'appréciation de la valeur professionnelle.

Pour la rentrée 2012, la chasse budgétaire est menée dans tous les services de l'éducation au plan national dans les services centraux comme au plan local dans les rectorats, IA, établissements scolaires. Les enseignants des lycées professionnels sont particulièrement touchés. Le SE-Unsa a écrit à la DGRH pour que des garanties soient apportées aux personnels dans le cadre des réaffectations. Nous tenons également à assurer les personnels

administratifs de la centrale de notre soutien face aux suppressions d'emplois que subissent les services. D'ailleurs nous tenons à les remercier pour leur grande disponibilité.

Chacun aura compris que nos critiques exprimées aujourd'hui s'adressent aux décideurs politiques.

Pour finir, nous tenons à dénoncer l'entêtement du ministre à vouloir imposer un nouveau dispositif d'appréciation de la valeur professionnelle rejeté pourtant par la majorité des personnels et de leurs représentants. Ce point est ajouté à l'ordre du jour du CTM du 8 mars comme s'il y avait urgence !

Le SE-Unsa vous le dit à l'occasion de cette CAPN : ce nouveau dispositif instaurera dans les établissements un climat concurrentiel détestable et préjudiciable au travail d'équipe nécessaire à la réussite des élèves.